

# BULLETIN MUNICIPAL



# SAINTE-MARTHE



Décembre 2015

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Vos élus :

**Bernard MASSIAS** (Maire), commission « finances »  
**Serge FAUX** (1<sup>er</sup> Adjoint), commissions « Bâtiments Communaux, Parkings, Espaces verts » et « Bois et forêt »  
**Marie-Claire CASTETS** (2<sup>ème</sup> Adjointe), commission « Cantine »  
**Jean DUBOURG** (3<sup>ème</sup> Adjoint), commissions « Voirie » et « Bois et forêt »  
**Damien BAQUE**,  
**Céline BENTALIA**, commission « Ecole et Rythmes scolaires »  
**Gérard BOUSQUET**,  
**Sylvie CECCATO**,  
**Patrice FEDRIGO**,  
**Cindy LABATUT**,  
**Cyril LAGLEYRE**,  
**Denis LAMOUREUX**, commission « Communication »  
**Sandrine MARTINEAU**,  
**Karine ROUCHEREAU**,  
**Jean-Luc VERDIERE**,

## LA MAIRIE



Horaires d'ouverture au public du secrétariat  
Mardi – Jeudi – Vendredi  
de 13h30 à 17h30  
Téléphone : 05.53.20.65.60  
Fax : 05.53.79.11.85  
Mail : [communestemarthe@wanadoo.fr](mailto:communestemarthe@wanadoo.fr)

## Les Horaires de la déchetterie

Déchetterie des Coteaux de Gascogne à Casteljaloux  
05.53.83.34.27

Lundi	9h00-12h00 et 15h00-18h00
Mardi	15h00-18h00
Mercredi	15h00-18h00
Jeudi	9h00-12h00
Vendredi	9h00-12h00 et 15h00-18h00
Samedi	9h00-12h00 et 15h00-18h00

Sur la commune, des conteneurs à recyclage sont à votre disposition à proximité des deux églises.  
Le ramassage des ordures ménagères en porte à porte se fait le lundi matin.

## LE MOT DU MAIRE

2015, première année complète aussi bien sur le plan budgétaire que sur le plan des réalisations.

Ce Budget a été établi sans augmentation d'impôts, seules les bases que nous ne maîtrisons pas ont été légèrement relevées.

Par contre, la baisse non négligeable des dotations de l'Etat a affaibli nos possibilités de financement.

Dans un tel contexte, notre vigilance doit rester très forte en matière de gestion

Je peux vous assurer que j'ai un regard constant sur l'évolution de nos charges de fonctionnement et sur notre capacité d'investissement.

Comme dans un ménage ou une entreprise, les dépenses doivent être maîtrisées avec la plus grande rigueur, hormis, malheureusement, certaines participations et autres frais qui nous sont imposés et dont l'évolution n'est pas de notre ressort.

C'est donc avec la plus grande sévérité et en toute impartialité que toutes les dépenses qui peuvent l'être ont été négociées et même, pour certaines, revues à la baisse (assurances, contrats de maintenance, divers achats...)

Nous ne souhaitons pas rejoindre de nombreuses collectivités qui, déjà, ont beaucoup de mal à boucler leur budget et qui sont obligées de recourir à l'emprunt pour financer leurs propres dépenses de fonctionnement.

Notre sérieux, notre attachement à la Commune et votre confiance doivent maintenir Sainte-Marthe dans la catégorie des bons élèves.

Encours de la dette au 31/12/2014	Strate de référence : Communes de 500 à 1999 habitants
257€/habitant	Sainte-Marthe
394€/habitant	Moyenne départementale
541€/habitant	Moyenne régionale
595€/habitant	Moyenne nationale

Ainsi, vous vous rendrez compte que, souvent, avec peu de moyens mais surtout avec beaucoup de volonté, du temps et un réel engagement, nous sommes parvenus à finaliser divers travaux concernant la sécurité, l'école, la voirie, les cimetières.

Notre école, en liaison avec notre cantine traditionnelle au prix du repas abordable pour les familles, doit être, au travers de ses bâtiments, agréable et digne de l'enseignement qui est transmis aux enfants des CM1 et CM2 par notre Instituteur.

Pour la voirie et les bâtiments communaux nous mettons en place un planning afin que l'entretien puisse se réaliser de façon plus régulière.

En ce qui concerne la salle des fêtes, notre projet le plus important pour 2015, et aussi, le plus urgent pour en éviter une fermeture trop longue, nous avons été très exigeants de manière à apporter à nos associations et à nos habitants qui l'utiliseront, un bâtiment aux normes les plus complètes de sécurité et d'accessibilité, mais aussi, un espace agréable et fonctionnel.

Si cet important investissement a bien été mesuré sur le plan financier, de nombreuses réalisations citées précédemment découlent de l'intervention volontaire de conseillers et conseillères qui, prenant leur rôle à cœur, ont consacré un peu de leur temps au bénéfice de notre commune. Je les en remercie bien sincèrement.

Pour l'année à venir, sagesse oblige, nous ne réaliserons pas de grands projets, mais nous continuerons à suivre notre objectif sur la sécurité et les divers entretiens de nos bâtiments et chemins ruraux.

Cela nous permettra, pour l'année suivante, d'aborder plus sereinement, et peut-être de commencer, une deuxième tranche sur l'aménagement de notre cœur de bourg.

Enfin, pour commencer l'année avec toute la convivialité dont nous avons tous besoin, pour un échange constructif entre vous et nous, je vous donne rendez-vous le SAMEDI 16 JANVIER 2016 à 16H00, dans notre « belle » salle des fêtes pour son inauguration officielle et pour vous présenter nos meilleurs vœux afin que 2016 soit, pour vous et pour tous les vôtres, des plus réussies en matière de SANTE, BONHEUR et de SATISFACTIONS.

Comptant sur votre présence, bien cordialement,

Bernard MASSIAS



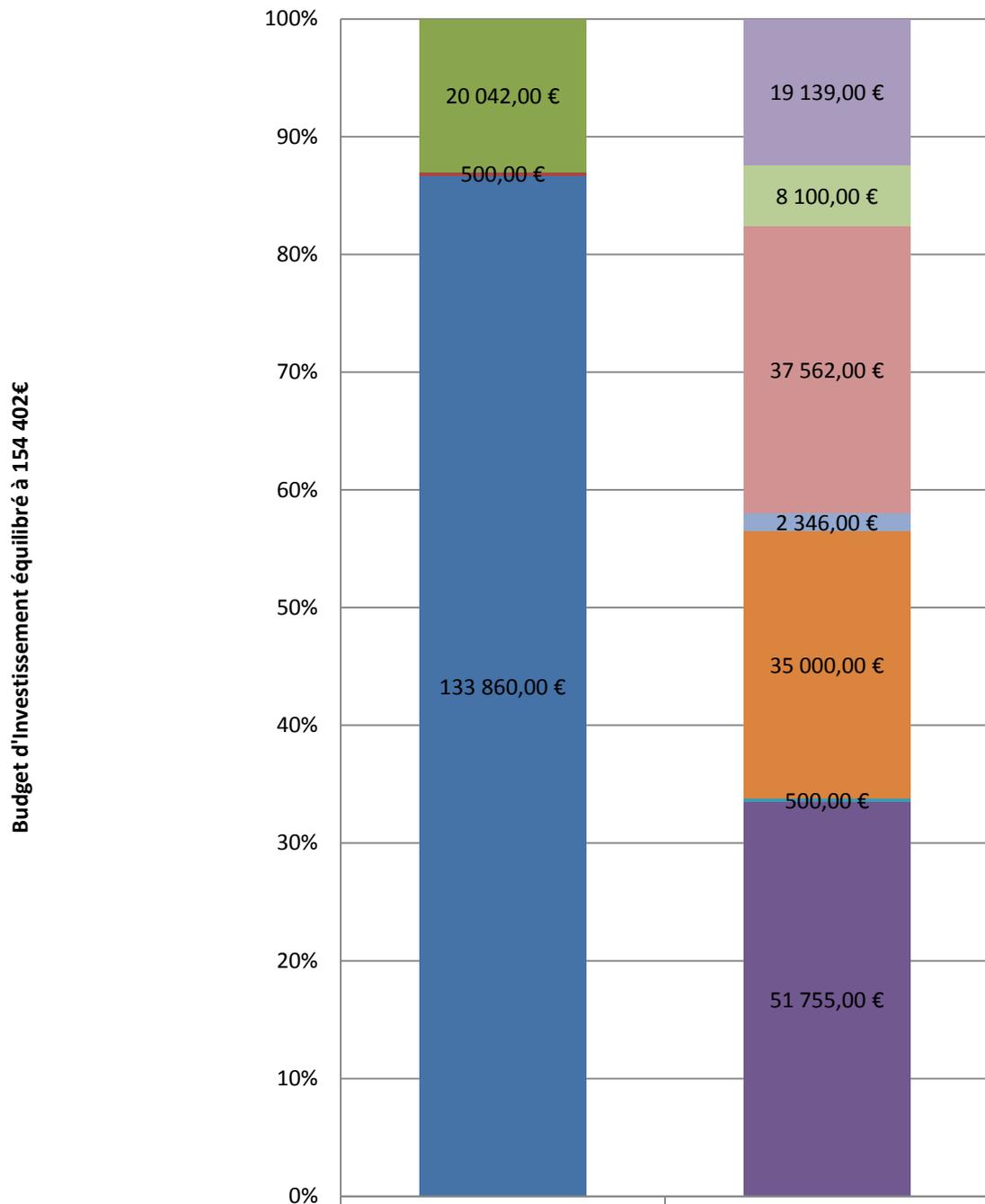
## Budget Primitif 2015 Section de Fonctionnement

Budget de Fonctionnement équilibré à 304 971€



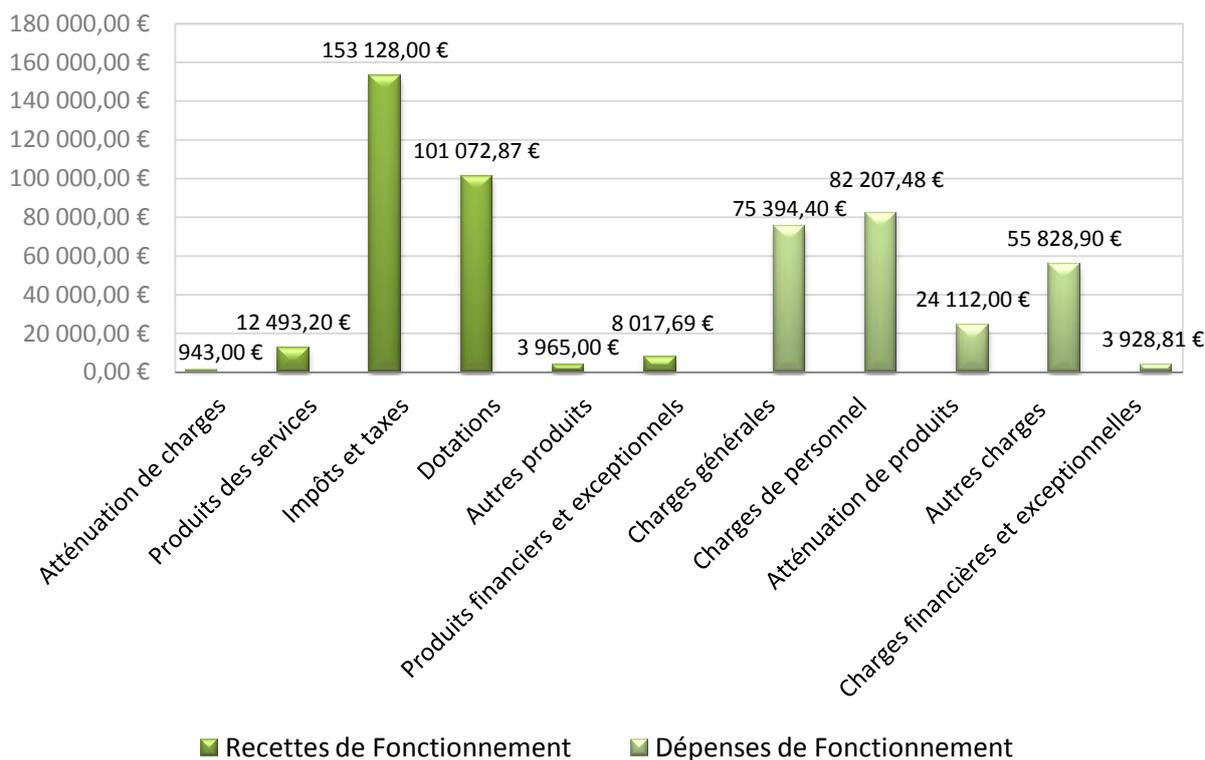
■ Produits des services		7 730,00 €
■ Résultat reporté		59 301,00 €
■ Autres produits de gestion courante		1 000,00 €
■ Dotations, subventions		89 755,00 €
■ Produits exceptionnels		100,00 €
■ Impôts et taxes		147 085,00 €
■ Opérations d'ordre	2 346,00 €	
■ Atténuation de produits	24 312,00 €	
■ Dépenses imprévues	2 000,00 €	
■ Autres charges de gestion courante	69 800,00 €	
■ Charges financières	3 651,00 €	
■ Charges de personnel	98 520,00 €	
■ Charges exceptionnelles	200,00 €	
■ Charges à caractère général	104 142,00 €	

## Budget Primitif 2015 Section d'Investissement

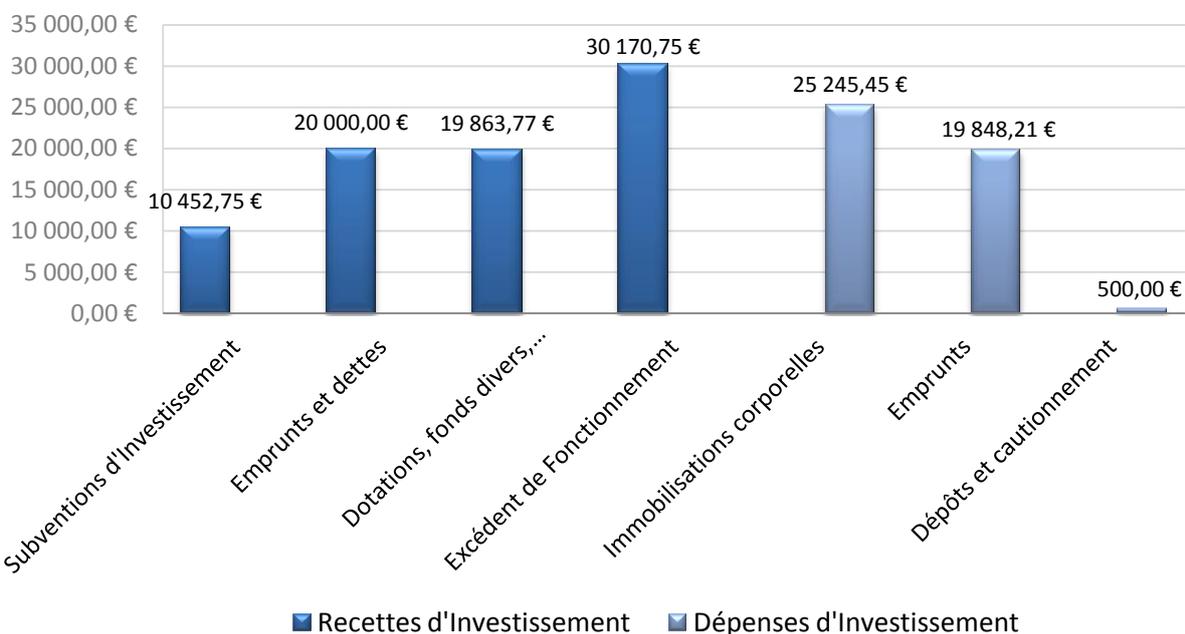


	Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
■ Solde d'exécution positif reporté		19 139,00 €
■ Dotations		8 100,00 €
■ Excédent de Fonctionnement		37 562,00 €
■ Opérations d'ordre		2 346,00 €
■ Emprunts		35 000,00 €
■ Cautonnement reçus2		500,00 €
■ Subventions d'Investissement		51 755,00 €
■ Emprunts et dettes	20 042,00 €	
■ Cautonnement reçus	500,00 €	
■ Immobilisations corporelles	133 860,00 €	

## Compte Administratif 2014 Fonctionnement



## Compte Administratif 2014 Investissement



Le Budget est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Il est à la fois un acte de prévision (programme financier prévisionnel des dépenses à faire et des recettes à encaisser), et un acte d'autorisation (acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses et recouvrer les recettes votées par le Conseil Municipal). A Sainte-Marthe, chaque section est votée à l'équilibre.

La section d'Investissement représente les programmes d'Investissement qui permettent de modifier ou d'enrichir le patrimoine de la Collectivité. La section de Fonctionnement concerne les opérations nécessaires à la gestion courante des services.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice et retrace un relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées durant l'année écoulée.

## QUELQUES INFORMATIONS...

### Le Chenil Fourrière de Caubeyres :

La Fourrière est un lieu d'hébergement pour chiens et chats, de propriétaires inconnus, ou errants sur la voie publique. Quelques points à savoir :

- Les animaux errants ne seront enlevés par la Fourrière qu'après accord du Maire et avec obligation de fournir l'autorisation municipale. Ils devront être capturés, gardés par vos soins, et tenus à disposition du personnel de la Fourrière. Dans le cas contraire, les animaux seront refusés. Vous devez donc obligatoirement passer par la Mairie et ne pas les porter directement au Chenil.
- Tout animal non identifié le sera obligatoirement avant remise à son propriétaire.
- Les animaux seront remis à leur propriétaire moyennant les frais de fourrière.
- Aux termes de l'article 1385 du code civil, le propriétaire d'un animal ou celui qui en a la garde est responsable du dommage que l'animal a causé, soit sous sa garde, soit égaré ou échappé.
- Pensez à faire identifier votre animal car à ce jour, seulement 35% des animaux entrés en fourrière son identifiés et peuvent retrouver leur maître rapidement.
- Si vous égarez votre compagnon, il a peut-être été récupéré par la Fourrière. Vous pouvez la contacter au 05.53.79.46.72 ou sur son site [www.chenil-fourriere47.com](http://www.chenil-fourriere47.com).

### Lutte contre les bruits de voisinage :

Extrait du décret **préfectoral** n°2015-013-0002, concernant le domaine privé :

**Article 10 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, etc..., dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de **8h30 à 12h30** et de **14h00 à 19h30**,
- le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**,
- le dimanche et les jours fériés de **10h00 à 12h00**.[...]

**Article 11 :** Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, domestiques ou non, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage. [...]

**Article 12 :** Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le bruit de comportement des utilisateurs ainsi que celui des installations techniques ne portent pas atteinte à la tranquillité du voisinage.

### Un rappel des consignes de tri :



Un conteneur à vêtements vient d'être installé sur la place de la Mairie. Grâce à vos dons Le Relais donne une seconde vie à vos vêtements!

Et n'oubliez pas, le tri **C'EST BON PLANÈTE POUR LA**

## NOS REALISATIONS 2015

- ❖ Pour permettre un stationnement plus facile aux bus en face de l'école, avec l'accord du Conseil Général (responsable du Transport scolaire), nous avons busé le fossé.



**Montant de l'opération : 1.554,77€**

- ❖ Les chemins ruraux étant à la charge de la Commune, ils sont, petit à petit, remis en état. Cette année, 3 chemins ont fait l'objet de travaux, à savoir : le chemin rural de Barredoun, le chemin rural du Temple et le chemin rural des 5 Chemins.

**Montant de l'opération : 3.650,40€**

- ❖ Des illuminations ont été achetées afin de commencer à renouveler les anciennes défectueuses. Vous en avez eu la surprise dès le 07 décembre.



**Montant de l'opération : 701,52€**

- ❖ Travaux bâtiments communaux

Le bâtiment des toilettes de l'école a été totalement rénové : peintures, pose d'un sèche-mains électrique, éclairage, portes, serrures, distributeur de savon.



La salle informatique a fait l'objet d'un réaménagement : désencombrement, pose d'étagères, et l'installation électrique entièrement refaite.

Un éclairage externe a été installé sous le préau.

L'éclairage du parking de la Mairie a été renforcé.

Eglises : peinture du mur du cimetière à Ste Marthe et des deux portails des deux cimetières.



**Montant de l'opération : 1.414,36€**

- ❖ Le 21 mars 2015 a eu lieu la première opération « nettoyons la nature », en partenariat avec la communauté de communes. Des bennes étaient à votre disposition pour le tout-venant, le fer, et les produits dangereux. Devant un tel succès, nous espérons la reconduire.



Un grand merci à tous les conseillers et bénévoles qui ont donné de leur temps, sans le compter. Tous ces efforts ont contribué à l'embellissement de la commune, tout en permettant une économie substantielle sur la main d'œuvre. Le budget communal a ainsi pu être préservé.

## LA SALLE DES FÊTES

Rappelez-vous, il y a quelques années, votre salle des fêtes...



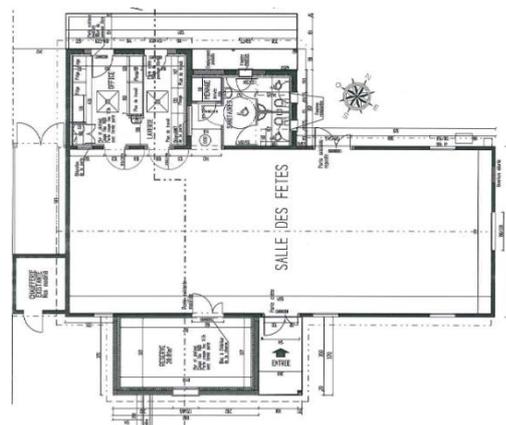
Depuis 2012 et le passage de la commission de sécurité, la salle des fêtes était en sursis.

Des travaux avaient été entrepris, tels que la démolition de la scène et le changement des menuiseries.

Mais le plus gros chantier était la mise aux normes et en accessibilité.

Après de longues réflexions, le 9<sup>ème</sup> projet présenté par Mme Marie LAGROYE, Architecte et Maître d'œuvre a été retenu.

Il comprend la création d'une réserve pour le stockage du matériel, la totale réfection de la partie toilettes, la démolition de la cuisine remplacée par la création d'un office (pas de cuisson, uniquement de la remise en température), de nouvelles ouvertures, le changement de toutes les menuiseries (portes et fenêtres), la pose d'un nouveau plafond, réalisation des peintures intérieures et extérieures, le tout dans le respect des normes d'accessibilité et de sécurité.



Après une procédure d'appel d'offres, les différents lots du marché ont été attribués aux Entreprises suivantes :

Gros-œuvre : Entreprise Colpin - Charpente : Entreprise Desmarty - Menuiseries extérieures : Entreprise Glace Alu 47 - Menuiseries intérieures : Entreprise Durand - Platerie, faux plafonds & peintures : Entreprise Bat Imm – Electricité, plomberie & sanitaires : Entreprise Rigo, Carrelage : Entreprise Labat.

Le coût prévisionnel du projet était de 110.421,34€ TTC.

Quelques photos de l'avancée du chantier...



Comme dans tous travaux de cette envergure, nous avons eu quelques mauvaises surprises, qui ont eu un impact financier sur le montant global. Cependant, avec l'aide précieuse des entreprises et de l'architecte, cette hausse a pu être limitée.

Le montant total et définitif des travaux est donc de 118.927,49€ TTC, auxquels il faut ajouter des frais d'investissement en matériel pour équiper l'office (à ce jour, 2.199,00€).

Un petit aperçu, afin de vous donner l'envie de venir la (re)découvrir !



## LA VIE COMMUNALE

### Comité des Fêtes

**M. Jean-François BOUHEY 06.08.07.35.02**



Un nouveau bureau a été élu. En voici sa composition :

Président : Jean-François Bouhey

Présidents adjoints : Mathieu Beaudin, Rémi Mouneyres

Trésorier : Denis Lamouroux

Trésorier adjoint : David Faux

Secrétaire : Marie-Laure Lormand

Secrétaire adjoint : Sylvain Bouty

Retenez-bien le programme de la fête 2016 et notez dans vos agendas :

- ✓ Mercredi 13 juillet : soirée : marché fermier + feu d'artifice animé par les bandas
- ✓ Jeudi 14 juillet : à midi : repas paëlla animé par Arena Negra  
soirée : grillades + musique
- ✓ vendredi 15 juillet : 20h30 : loto
- ✓ samedi 16 juillet : 14h00 : pétanque  
20h30 : repas organisé par le comité avec sonorisation
- ✓ dimanche 17 juillet : matin : concours de belote

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de passer de bonnes fêtes et compte sur votre présence en juillet afin de rendre inoubliable la fête de Sainte-Marthe!

Le Président.

### Société de chasse

**M. Bernard MASSIAS 05.53.20.64.44**

Une enquête économique des plus sérieuses vient d'être réalisée pour situer la chasse dans notre pays :

- la filiale « chasse française » apporte chaque année 2,1 milliards d'euros au Produit Intérieur Brut. C'est sa contribution de valeur ajoutée à notre Economie Nationale.

- c'est aussi 25.800 emplois générés par les 1.141.000 chasseurs français.

Dans le domaine environnemental les chasseurs se révèlent être l'un des pivots de l'entretien des territoires, des habitats naturels et de la faune sauvage.

Cette étude prouve que, dans le domaine économique et social, le maintien et le développement de la chasse sont un atout essentiel pour nos territoires ruraux.

Pour notre commune, il n'est plus besoin de démontrer que la société de chasse est fière de participer, très modestement, à ces bons résultats et qu'elle est pleinement partie prenante dans notre vie rurale.

Sur notre territoire, nous sommes heureux de voir encore pratiquer les chasses traditionnelles et ancestrales (palombières, chasses à l'alouette...) et d'autres sortes telles que chasses au chien courant ou au chien d'arrêt.

Notre association locale, moyennement importante, nous permet de préserver un esprit d'équipe nécessaire au bon déroulement des battues de régulation du grand gibier et à la destruction des nuisibles.

Voici les dates de nos manifestations organisées en 2016 où toute notre convivialité vous est offerte.

- Repas chevreuil dimanche midi 14 février
- Repas sanglier samedi soir 23 avril

Les chasseurs de Sainte-Marthe qui vous invitent à venir partager leur plaisir et vous souhaitent d'excellentes fêtes.

Cette association propose des concerts, animations pour les messes de mariage ou autres prestations musicales.

Elle est composée de musiciens professionnels de la région Aquitaine, qui forment un quatuor jusqu'à une formation de 111 musiciens.

Nous organisons également un stage de musique en résidence à Marmande pour plus de 100 stagiaires chaque année.

Notre site : <http://quatuor-sud-ouest.com/>

Contact : Pascal APPARAILLY, lieu-dit « La Chambre » 47430 Sainte-Marthe.

Ensemble Pierre Taconné.

**Club des 7 Moulins****Mme Danièle LAGÜE 05.53.93.65.69**

Voici l'automne et ses couleurs chatoyantes, et aussi pour notre club, la fin de l'année 2015 et l'heure de conclure par un bilan.

Année un peu perturbée par les travaux de notre salle, mais comme dit le proverbe « tout vient à point à qui sait attendre ».

Pour 2016, nos activités reprendront comme les années écoulées : Chaque mois, belote le 2<sup>ème</sup> jeudi et petit loto le 4<sup>ème</sup> jeudi. Six grands lotos sont prévus tout au long de l'année (Dimanches 31 janvier, 27 mars, 15 mai, 11 septembre, 23 octobre et 11 décembre), ainsi qu'une sortie en bus et trois grands repas où sont conviés tous nos adhérents.



En juin, le Club fête les noces d'or et de diamant de nos couples. Manifestation très appréciée de nos convives.

Dans le cadre de la semaine bleue, nous faisons participer les enfants de l'école communale à notre petit loto, permettant ainsi de divertir plusieurs générations en même temps.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 23 janvier à partir de 10h00 dans la salle des fêtes. Toute la population qui désire y participer est cordialement invitée.

Notre club espère que de nouveaux adhérents seront intéressés par nos activités et viendront participer à nos multiples réjouissances.

La Présidente, Danièle LAGÜE

**Commission Ecole et Cantine****Référentes : Céline BENTALIA et Marie-Claire CASTETS**

Cette année encore, Monsieur Fabien COLMAGRO assure la direction de l'école qui compte 20 enfants en classe unique CM1-CM2.

Depuis la rentrée de septembre, a débuté la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ils sont animés par l'Amicale Laïque de Tonneins. La Mairie de Sainte-Marthe met à disposition Marilyne (agent qualifié), qui travaille en collaboration avec un animateur de l'Amicale Laïque pour l'organisation des TAP sur notre commune. Ils proposent des activités diverses et variées afin que chaque enfant découvre de nouvelles pratiques motrices et artistiques... Les TAP se déroulent les lundis, jeudis et vendredis après la pause méridienne, soit de 13h30 à 14h30. Une participation financière est demandée aux parents à hauteur de 5 euros par mois et par enfant.

Les menus de la cantine sont établis par la commission cantine pour l'année. Ils sont équilibrés et variés avec des fruits et des légumes de saison. Ils sont affichés à la cantine et distribués à chaque enfant. Les élèves apprécient la cuisine traditionnelle préparée chaque matin par notre cantinière Christiane.

Le pris des repas est passé cette année de 2,30€ à 2,40€. Nos fournisseurs sont exclusivement des entreprises et producteurs locaux.

## **Association Halte à la Pollution**

**M. Richard DUPIOL 05.53.89.63.31**

Créée en 2009, l'association s'oppose à l'implantation de la centrale de bitume LGE (Eurovia Vinci), dans la ZAC de Samazan.

L'association est composée de plus de 250 adhérents.

Motifs de la discorde : - la centrale est implantée en zone inondable, c'est grave ! A quatre reprises, elle a été inondée. Les bacs de rétention des eaux usées de la centrale, chargés en hydrocarbures, se sont déversés dans la nature avoisinante et dans l'Avance.

- Cette centrale pollue l'air que nous respirons et nuit à notre santé.

C'est pour ces motifs que le Tribunal Administratif de Bordeaux a annulé l'arrêté préfectoral qui autorisait son fonctionnement. Jugement validé par la cour d'Appel de Bordeaux.

Malgré cela, l'activité n'a pas cessé.

Nous avons donc attaqué en justice les nouveaux arrêtés et pensons fortement gagner.

Chaque année, l'association se réunit pour son assemblée générale, nous vous invitons à y participer et partager un repas convivial.

L'association œuvre pour protéger notre environnement, notre santé, notre patrimoine.

Meilleurs vœux de bonheur, de santé pour cette nouvelle année 2016.

Le Président, Richard DUPIOL

## **ASSAD FOURQUES / SAINTE-MARTHE**

**Mairie de Fourques : 05.53.93.62.06**

Votre ASSAD Fourques / Sainte-Marthe en quelques chiffres :

- 20 salariés qui interviennent dans plus de 100 foyers, sur les communes de Sainte-Marthe et de Fourques-sur-Garonne,

- 22.000 heures, en 2014, pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes, et l'aide journalière aux familles,

- 294.000€ de chiffre d'affaires pour l'année 2014,

- 5 bénévoles de Sainte-Marthe, qui assurent le lien entre les personnes souhaitant faire appel à l'association et le secrétariat, et qui participent aux différentes réunions. Il s'agit de Blandine Denaules, Marie-Claire Castets, Eliette Dupin, Michèle Darquey et Christiane Massias.

Ces données chiffrées vous permettront de vous rendre compte, qu'en plus d'apporter un lien social, l'association Fourques / Ste-Marthe joue un rôle économique important au sein de nos deux villages.



## **Association de Pétanque « La Rafale »**

**M. Jean DUBOURG 05.53.20.60.10**

En 2015, pas de changement dans nos activités.

Les entraînements se déroulent tous les vendredis soirs, sur le terrain devant la Mairie.

La salle des fêtes étant en rénovation, il n'y a pas eu de concours de belote, mais ils reprendront en 2016. Quant à la Pétanque, il est prévu, dans le mois de juin, un concours de secteur.

Vous êtes tous les bienvenus à l'association de Pétanque « La Rafale ».

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au numéro indiqué ci-dessus.

Les dates de nos manifestations paraîtront dans les journaux « Sud-Ouest » et « Le Républicain ».



Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux 2016.

Le Président.

L'Association des Parents d'Elèves a repris le chemin de l'école, avec cette année une nouvelle équipe composée de :

Président: CONILH Eric,  
Présidents adjoints:  
BENTALIA Azdine, CONILH Céline  
Secrétaire: OCHOCKI Lydie,

Secrétaires adjointes:  
ANGOILLANT Catherine, BANNERY Alexandra  
Trésorière: BAQUE Marielle,  
Trésorière adjointe: DUBOURG Hanane.

Membres: André Angouillant, Damien Baqué, Aurélien Bannery, Céline Bentalia, Jérôme Dubourg, Jean-Luc Poloni, Claire Savary, Caroline Bihan, Karine Raoul.

Bien sûr la liste reste ouverte à tous les parents.

- Projet financé: - Grâce au succès des manifestations de l'année dernière, l'APE a offert un rétroprojecteur et 2 ordinateurs portables pour la classe de Vanessa (GS-CP) et la classe de Maternelle.
- Projets à venir: - Achat d'ordinateurs pour la classe de Ste Marthe (ordinateurs reliés au TBI)  
- Financement des sorties de fin d'année.
- Activités à venir : - 11 décembre: spectacle de Noël financé par l'APE et le Deuch Caumont Club (don de 300 euros du Deuch Caumont Club)  
- 12 Février : carnaval à Ste Marthe  
- 24 Juin: Kermesse à Ste Marthe.

Les membres de l' APE se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président



## **La Bibliothèque**

La Bibliothèque Municipale propose de très nombreux ouvrages, parmi lesquels les enfants, les adolescents et les adultes trouveront forcément leur bonheur.

Vous y trouverez de nombreuses publications:

BD, Mangas, Romans, Policiers, Découverte, Pratique, Biographies, Revues et bien d'autres genres.

L'inscription est gratuite...

Nos objectifs principaux sont de soutenir et de dynamiser la lecture en proposant un lieu dédié aux livres.

La Bibliothèque Municipale est ouverte au grand public, elle se situe à côté de la salle de classe.

Tous les 6 mois, nous renouvelons les livres avec le Conseil Départemental grâce au Bibliobus, et la Mairie nous alloue un budget annuel pour en acheter.

Notre équipe de bénévoles vous attend 2 vendredis par mois, de 16h30 à 18h30, le planning des permanences sera indiqué sur le tableau d'affichage de la Mairie.

Chaque habitant est le bienvenu...

Venez nombreux !!!!

Les bénévoles



## L'ECOLE

### Année scolaire 2014-2015

La classe de CM1-CM2 a participé à des rencontres sportives et des projets culturels. Voici une petite sélection des événements auxquels les élèves ont participé.



Une journée multi-activités a eu lieu à Sainte-Marthe le jeudi 8 avril 2015 (tir à l'arc sur la photo de gauche).

Une journée sport partagé USEP-UNSS a permis la pratique handisport au COJC d'Agen avec des athlètes de haut niveau le 4 mars 2015 (tennis avec Frédéric Cazeaudumec, à droite).



Les élèves ont pu visiter le patrimoine historique local (château de Duras, à gauche) et aller à Bordeaux pour apprendre en s'amusant avec les nouvelles technologies (Cap Sciences à Bordeaux, à droite).

L'école remercie les parents (pour leur mobilisation lors des manifestations organisées par l'école), la mairie (notamment pour le financement des transports), l'USEP et bien évidemment tous les élèves !

### Année scolaire 2015-2016



La classe a participé à une sortie vélo au bord du canal avec l'école de Bouglon le dimanche 13 septembre 2015.



La classe a participé à la Journée du sport scolaire USEP-UNSS avec des collégiens et lycéens au parc naturel de Passeligne à Agen le mercredi 16 septembre 2015.



La classe a participé au relais du halage le mardi 13 octobre 2015 au bord du canal.

### À venir...

- Marché de Noël à l'école de Caumont le 18 décembre
- « Jeux de raquettes » en troisième période
- « Tir à l'arc/Patins à roulettes/Flag rugby/Pétanque/Vortex/Mini-golf » à Sainte-Marthe le 7 avril 2016
- « Rando-Orientation » à Leyritz-Moncassin la dernière semaine de l'année scolaire



Suite aux tragiques événements du 13 novembre 2015, l'école ainsi que les agents de la commune et Monsieur le Maire tiennent à exprimer leur solidarité avec les parisiens, les victimes ainsi que leurs proches.

## Mais qui est donc Sainte Marthe ?

Marthe de Béthanie, Vierge, vers l'an 81 après JC, fêtée le 29 juillet.

D'après les écritures, Marthe était la sœur de Lazare et de Marie Magdeleine. Elle dirigeait la maison de Béthanie, connue pour son amabilité, sa douceur, et sa charité envers les plus démunis. Si dévouée, qu'elle offrait l'hospitalité au Sauveur et à ses disciples.

Selon la légende, après la mort de la Vierge Marie, Marthe dut subir le même sort que son frère Lazare et sa sœur Marie Magdeleine, embarquée sur une frêle barque, portée par les flots vers les rivages de Provence. Là, elle participe à l'apostolat de Lazare, qui devient évêque de Marseille, et à la vie de Marie Magdeleine.

Ce fût l'enchaînement d'un dragon qui provoqua la célébrité de Marthe.

Vers l'an 48 de notre ère, venant de Palestine et arrivant en Provence, elle s'installa à Avignon, puis à Tarascon au moment où sévissait la Tarasque.

La Tarasque était un monstre amphibie, dragon moitié animal moitié poisson, vivant dans une grotte, jetant la terreur dans toute la contrée. Seule, elle s'avança pour le combattre munie de la Croix. A sa vue, le monstre baissa la tête, trembla, Marthe enlaça ce dernier avec sa ceinture et l'emmena tel un trophée vers les habitants. La Tarasque tomba écrasée sous les coups du peuple.

Suite à cet acte héroïque, Marthe s'établit dans la ville devenue chrétienne où elle fonda une communauté de vierges, et se fit la servante des pauvres.

La France compte 4300 communes, soit environ 12%, qui portent le nom d'un Saint. Elles sont réparties très inégalement : dans le Nord on en trouve une faible proportion, tandis qu'en Vendée, un quart des Communes est formé d'un nom de Saint. La moyenne atteint son maximum en Ardèche avec 30,5%. En Lot-et-Garonne, sur 319 communes, 53 commencent par Saint ou Sainte, soit environ 16,60%.

Les noms des divers Saints sont employés pour désigner des communes, selon qu'ils ont eu un rôle plus ou moins important durant leur vie, selon aussi la variété des lieux où ils ont vécu et l'extension donnée à leur culte. C'est ainsi qu'il y a deux Sainte-Marthe en France, l'autre se situant dans l'Eure, et comptant 461 habitants.

De nombreux quartiers (Paris, Marseille), places, rues, ensembles scolaires portent le nom de Sainte-Marthe



## LA VIE PAROISSIALE

La paroisse Saint-Vincent de Garonne qui regroupe Calonges, Caumont-sur-Garonne, Cocumont, Couthures-sur-Garonne, Fourques-sur-Garonne, Gaujac, Lagruère, Le Mas d'Agenais, Marcellus, Coussan, Meilhan-sur-Garonne, Montpouillan, Romestaing, Saint-Sauveur de Meilhan, Sainte-Marthe, Samazan et Sénestis accueille un nouveau prêtre en la personne du Père Ioan Cochior qui remplace le Père Michel Lazare.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Photo « Sud-Ouest »

## MEMENTO

<b>Pompiers</b>		18
<b>Gendarmerie</b>		17
<b>SAMU</b>		15
<b>Hôpital</b>	Marmande	05.53.20.30.40
<b>Médecins</b>	Docteur BARBE	05.53.93.89.16
	Le Mas d'Agenais	
	Docteur BROUSSE	05.53.89.50.19
	Le Mas d'Agenais	
<b>Pharmacies</b>	Docteurs ROUXEL & VACHERIE	05.53.93.63.24
	Fourques-sur-Garonne	
	Pharmacie du Clavier	05.53.89.24.61
	Pharmacie de Pont-des-Sables	05.53.93.65.55
<b>Centre Anti-Poisons</b>	Pharmacie du Mas d'Agenais	05.53.89.50.12
		05.56.96.40.80
<b>Chambres d'Hôtes</b>	Moulin Tarres de Bas	06.37.77.61.41
<b>Gîte</b>	Gîte du Pouchet	05.53.20.73.29
<b>Hôtel</b>	Les Rives de l'Avance	05.53.20.60.22
<b>Le Relais du pont de l'Avance</b>	Restaurant + pizzas	05.53.20.70.26
<b>Accueil Familial Personnes Agées</b>	Martine PLAGNE	05.53.20.75.83
<b>Assistantes Maternelles</b>	Anne-laure ARNAUD	05.53.20.62.53
	Nadège JAMBON	05.53.89.03.93
	Bernadette POUCHET	05.53.20.99.30
<b>Carrelage</b>	Jérôme LABADESSE	06.25.64.23.90
<b>Charpente</b>	Jean-Pierre JARDET	05.53.64.67.02
<b>Déménagement</b>	Thierry COLLIER	06.09.14.41.17
<b>Immobilier</b>	Stéphanie SEDEUIL	06.64.13.11.56
<b>Isolation, fermetures, multi services</b>	Tomasz KASZUBA	06.71.60.09.52
<b>Maçonnerie</b>	Claude LABBE	06.59.74.17.17
	Bertrand PIN	06.87.76.80.60
<b>Nettoyage professionnel et particulier</b>	Edith BOUHEY	06.85.39.15.21
<b>Peinture, Revêtement sols et murs</b>	Sylvain BOUTY	06.81.80.45.42
	Fabien LEFEBVRE	05.53.20.15.63
<b>Peinture et Traitement des bois</b>	Pascal HILAIRE	05.53.89.03.46
<b>Pépiniériste</b>	Pépinières Martailac	05.53.79.64.67
<b>Sanitaire, Chauffage, Electricité</b>	Jean-François BOUHEY	06.08.07.35.02
<b>Taille, Façonnage et Finissage de pierre</b>	Gaëtan PIN	06.78.89.63.54
<b>Taxi</b>	Baldassare INSERA	06.85.77.28.63
<b>Traductrice</b>	Annie LAVAL	06.84.00.34.65
<b>Traiteur</b>	Denis LAMOUREUX	05.53.93.49.63



La mise en page de ce bulletin s'est achevée à la veille des attentats de Paris.  
En cette fin d'année, ayons une pensée pour toutes les familles endeuillées.

Et un merci aux personnes qui ont déposé mardi 17/11, au matin, une bougie devant le monument aux morts.



## Naissances

Le 16 janvier: Léna PROME DE MARCO  
le 18 février : Lény PERE  
Le 05 mars : Marley DUCASSE SOLAS  
Le 15 mai : Mathilde GUYET  
Le 25 mai : Mathilin BERROU  
Le 28 juillet : Titouan BOTHAMY NIEL  
Le 06 novembre : Tao CELESTIN



## Mariages

Le 11 avril : Adeline MARC & Damien CAVALLO  
Le 02 mai : Sarah LECLERC & Vincent POCHON  
Le 25 juillet : Elodie BALSE & Frédéric FOUREZ

## Décès

Le 28 janvier : Alain NAUTS  
Le 21 février : Angèle BOUHEY  
Le 28 mars : Guilhem De SERE de LANAUZE  
Le 05 mai : Marie-Thérèse DEBES  
Le 12 mai : Bruno MIOZZO  
Le 13 mai : Jeanine FLAMENT  
Le 22 mai : Edmond DELAÎTRE  
Le 16 juin : Mireille PARAGE  
Le 26 juin : Marcelle IMBERT



## Il y a 50 ans, en 1965, naissaient

Jean-Christophe COUMET  
Chantal DUBERNARD  
Fabienne LAOUE  
Maryse LESPINE

## Il y a 25 ans, en 1990, naissaient

David CAPDEVILLE  
Cyril DUCASSE  
Gabriel DUCOS  
Bastien FONGARO  
Marine MORISE  
Nelly PARAGE  
Sabrina SIMONNEAU  
Vincent VIALLET



Les illustrations en première page du bulletin sont les peintures murales de la salle des fêtes.

Vous retrouverez les danseurs, mais ce ne sera pas le cas de la fresque tahitienne qui recouvrait le mur du fond de la salle.

Un dernier regard donc, et comme on dit en tahitien : Parahi (Adieu...)